

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E



8  
20

*lamutelle*

Paris, 26 février 2013

Mesdames et monsieur,

Par la présente, je réponds à votre lettre du 14 février 2013, pour une demande d'audition par la commission des lois, en vue du projet de loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe.

Je vous indique de suite, qu'en tant que rapporteur de la loi, je ne vois pas l'utilité de vous entendre et ce pour plusieurs raisons.

Les auditions ont déjà commencé depuis le mardi 5 février 2013, nous serons à environ 50 d'heures d'auditions publiques et 15 d'heures d'auditions du rapporteur : l'ensemble des avis furent entendus, et le planning est tout simplement surchargé, aucun créneau ne peut être affecté à votre organisation.

En outre, je suis extrêmement réservé vis-à-vis de votre collectif : en effet vous écrivez « Nous n'avons aucun réseau, aucun moyen financier. Pourtant ces manifestations se sont déroulées de l'avis de tous les observateurs, organisateurs et manifestants, dans la dignité et le respect de tous, à commencer par celui dû aux personnes homosexuelles ». Mon point de vue est clair vous représentez la pire des homophobies qui est « Je n'ai rien contre les homosexuels, j'ai plein d'amis homosexuels, mais je refuse l'égalité qui leur est due » : pour moi cela est dans la lignée de ce que je ne suis pas raciste, mon voisin est noir, vous êtes dans le déni d'homophobie, comme d'autres sont dans le déni de racisme.

En tant que catholique, j'estime que les sommes dépensées pour l'organisation de vos événements, et les sommes dépensées dans les frais généraux de votre collectif sont des sommes qui auraient largement pu être données à des organisations solidaires proches de l'Eglise Catholique.

Je suis choqué et je ne suis pas le seul par des propos tenus par des manifestants, lors de votre défilé du 17/11/2012 et aussi par les organisateurs, et notamment par vous Monsieur Xavier Bongibault en faisant une similitude hasardeuse entre la conception des homosexuels selon Adolf Hitler et celle de François Hollande.

Cette lettre comme la votre sera rendue publique sur mon site internet et sur les réseaux sociaux.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

*Thiry*  
Jean-Pierre MICHEL  
Sénateur de la Haute-Saône  
1er Vice-président de la commission des lois